

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**  
**Séance du 23 mai 2023**

Délibération n° 2023 – 23/05/2023 – 10

*Travaux de la commission de la vie étudiante du 3 avril 2023*

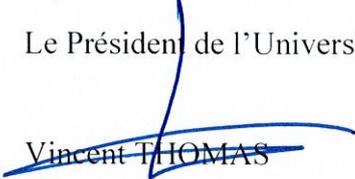
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 2 mai 2023

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 31 Quorum : 16  Membres présents : 12 Membres représentés : 8 Total : 20	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 20</b>  <b>Pour : 20</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les travaux de la commission de la vie étudiante du 3 avril 2023, les propositions de labellisation d'associations et l'attribution d'un local.**

Dijon, le 23 mai 2023

Le Président de l'Université de Bourgogne

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Compte rendu de la commission vie étudiante du 3 avril 2023*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante  
Maison De l'Etudiant

## Commission de la Vie Etudiante du 03/04/2023 (par Teams) Compte-rendu

### **MEMBRES**

*Présents : Maxence Roulliat, France Herrscher (jusqu'à 14 h 43), Véronique Lahaie, Guy-Daniel Ligan, Léonard de Almeida Girod à partir de 14 h 45.*

*Excusée : Karen Fiorentino (avec procuration à Maxence Roulliat).*

*Absents : Julie Delarue, Julie Jacques, Thomas Verhegge, Chérubin Ruvogo.*

### **ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES**

*Présente : Epi'campus (Léonie Lachaume) jusqu'à 14 h 28*

*Excusée : Adexpra*

*Absentes : CEDB, UNEF, BEDAPS, ASUB section Chalon.*

### **ASSOCIATIONS INVITEES POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABELLISATION**

*Présentes, successivement :*

- LEDN,
- ABEO,
- E-TII.

---

La commission Vie de l'Etudiant s'est tenue sur Teams à partir de 13 h 30, en report de la réunion prévue initialement le 15/03/23.

## **1. Demandes de labellisation**

**Les Etudiants De Nevers (LEDN)** par Elias Djemaiel, président.

Il s'agit d'une association transversale qui regroupe toutes les associations de filière de Nevers. Fraichement créée (12/12/2022), elle affiche comme objet de « regrouper les établissements étudiants de Nevers pour contribuer à l'animation de la vie étudiante et des événements la composant. Récolte de fonds et utilisation de ces fonds pour la vie étudiante, vente de biens et services, produits alimentaires ou de consommation pour financer différentes activités. »

L'articulation entre l'association et les BDE existants est la suivante :

- LEDN porte les projets communs à tous les campus et destinés aux étudiants de la Nièvre, en les mettant en place avec les différents BDE comme : JDE, Carnaval, Gala, intervilles...

- Chaque BDE continue à exister et à organiser des activités spécifiques pour ses membres, sa filière.

Positionnement par apport à la MDE de Nevers, actuellement en construction. Un souhait d'un bar / cafet où vente de viennoiseries par ex.

Avoir un local serait intéressant. Pour l'instant, font leurs réunions dans local CROUS.

A la lecture de la fiche de labellisation, qui classe l'association comme « association culturelle », Maxence Roulliat pense qu'il serait plus pertinent de la qualifier en « fédération ».

Par ailleurs, il relève que le dossier indique un nombre d'adhérents restreints (6), ce qui correspond en fait aux membres du bureau (personne ou BDE) et non à tous les adhérents. Pourtant, les statuts indiquent un bulletin d'adhésion. Il serait bon de les établir effectivement pour tous les étudiants membres. Ceci pour l'assurance, pour être en conformité, et parce que le nombre d'adhérents est un argument important lors de demande d'autorisation, de subventions etc. C'est le reflet du nombre de bénéficiaires, d'étudiants concernés.

L'association a effectivement intérêt à être labellisée « Association des campus » pour pouvoir prétendre à des prêts de locaux, des soutiens financiers et des conseils de l'uB mais aussi une aide dans les demandes à collectivités (ex : lieu d'accueil pour Intervilles pour lesquelles elle indique que les locaux universitaires sont trop petits. L'uB pourrait appuyer sa demande à la collectivité indique M. Roulliat).

Enfin, M. Roulliat indique qu'il serait intéressant de faire un point régulier, pour avoir leur retour sur les besoins, la situation à Nevers car VP et BVE ne peuvent pas s'y déplacer aussi régulièrement qu'ils le voudraient, et cette remontée de leur part serait bénéfique.

**Labellisation de l'association LEDN :**  
**La commission rend un avis favorable**

### **Association Bourguignonne des Étudiants Officinaux (ABEO)**, par Florian LOISEAU, secrétaire.

L'association existe depuis 1988 et a pour objet de favoriser les relations entre étudiants officinaux et professionnels, en lien avec la pharmacothèque « Off Mose » qui se trouve à l'UFR Sciences de santé.

Elle organise des conférences, des séances de débat, informe ses adhérents (ex sur la réforme), achalande la pharmacothèque de l'UFR Sciences de santé, centralise et diffuse les offres de stage et d'emploi par les réseaux sociaux, organise des débats et autres manifestations, propose des missions confiées aux étudiants...).

Elle est une association de filière, à destination des étudiants de la filière officine et qui se donne aussi pour objectif de promouvoir la filière officine (en lycées, sur le site de l'uB, auprès des étudiants en pharmacie et en sciences de santé...).

La pharmacothèque permet l'entraînement au métier d'officine (délivrance d'ordonnance, utilisation du lecteur carte Vitale, stocks médicaments...)

Les conférences ont lieu environ une fois par mois, sur laboratoires pharmaceutiques qui présentent produits, pathologies (ex : AVENE).

Elle représente également les étudiants de Dijon au niveau national au sein de l'ANEPP.

La composition du bureau est détaillée avec notamment : VP Formation/réseau, VP publications, VP annonces...

La plupart des membres du bureau ont fait partie de l'ABEP et connaissent donc bien la labellisation qu'ils sollicitent aujourd'hui pour l'ABEO.

L'association souhaite la labellisation pour simplifier les démarches pour réserver un amphithéâtre au sein de l'UFR Sciences de Santé, pour avoir une boîte aux lettres dans celle-ci, y réceptionner des colis, mais aussi reconnaissance de l'engagement étudiant, voire demander des subventions.

Elle aimerait aussi participer aux salons d'orientation type Studyràma pour faire la promotion de la filière Officine auprès des lycéens, la rendre attrayante auprès des futurs étudiants et étudiants actuels de pharmacie.

Maxence Roulliat indique que l'association pourrait aussi participer à la journée des métiers. Pourrait prendre une place plus importante, ne serait-ce que sur études et la pré-installation.

**Labellisation de l'association ABEO :**  
**La commission rend un avis favorable**

**ETUDIANTS DE L'IUT INFORMATIQUE DE NEVERS( E-TII)** par Théo de Boisvilliers (vice-secrétaire) et Agathe Duperray (vice-présidente).

L'association a été créée le 25/09/2022, réunissant les étudiants du BUT informatique de Nevers.

Elle compte à ce jour 14 adhérents de la formation.

Elle a déjà proposé une cafet' aux Journées portes ouvertes de l'ISAT, quelques après-midi jeux de société et projection de film (le jeudi après-midi) et organise actuellement avec les étudiants de droit de Nevers une sortie au PAL prévue pour le 06/05/23.

Elle cite comme autres projets pour 2022/23 : photos de classe, compétition de jeux vidéo, concours de développement, merchandising à l'effigie de l'association (T-shirt, pull et clé-USB), sorties et les 24 h de l'informatique. Ces projets concernent toutes les promotions de l'IUT (une cinquantaine et en priorité les adhérents).

L'association pourrait avoir un rôle dans la promotion de la formation du BUT informatique par une présence sur les salons ou temps d'orientation par ex, ce qui bénéficierait aussi notamment pour les recherches de stages et d'alternances difficiles à trouver pour les étudiants du BUT, sans doute par la méconnaissance de la formation, de la part des entreprises. L'association souhaite pleinement participer à cette promotion du BUT informatique.

Par la labellisation, elle espère bénéficier d'une reconnaissance et d'asseoir une légitimité auprès des entreprises (en particulier lors de recherche de stage et d'alternance qui sont encore difficiles à trouver...), participer à la promotion du cursus, et pouvoir déposer des demandes d'aides ou de soutien, notamment des demandes de subvention.

La commission relève avec plaisir le dynamisme et les activités déjà mises en place et félicite les membres présents.

Elle souligne l'importance de la préparation de la passation de bureau pour ne pas perdre informations et activités et tout le travail entrepris. Le VP délégué à la Vie, à la démocratie et au bien-être étudiant et le BVE peuvent d'ailleurs conseiller à ce sujet si besoin, il ne faut pas hésiter à les solliciter, les échanges peuvent avoir lieu en visioconférence facilement.

M. Roulliat incite l'association à être force de proposition aussi pour les événements de rentrée sur le campus de Nevers.

**Labellisation de l'association E-TII :**  
**La commission rend un avis favorable**

## 2. Informations diverses

Maxence Roulliat présente à la commission Léonard de Almeida Girod, nouvellement nommé Chargé de mission à la Vie Associative.

Il évoque par ailleurs la difficulté de la fédération fedeB, anciennement Génération Campus qui possède des dettes importantes. La dernière présidente a coupé tout, bloqué toute possibilité de la joindre (notamment sur les réseaux sociaux et de communication), il est impossible de faire le point avec elle. Il reste 3 associations administratrices de cette fédération. Le montant des dettes n'est pas exactement connu pour l'instant mais s'élève au minima à 4 888€.

L'association occupait 2 locaux à la MDE. L'un a été vidé et a d'ailleurs été réattribué, et il était convenu que le 2<sup>e</sup> permette le stockage temporaire de leurs affaires restantes et surtout de leurs machines de reprographie très volumineuses jusqu'à la fin de leur contrat de location (en mars ?). Nous n'avons pas de nouvelles. Les machines et les affaires sont donc encore en place.

La situation est préoccupante, il ne faudrait pas que les 3 associations administratrices aient à éponger les dettes de cette fédération et soient alors à leur tour en difficulté financière.

Le FSDIE pourrait-il aider ? Nous n'avons pas de solution mais il était important d'évoquer la situation épineuse de cette association.

### **3. Demande de local**

La **COD 21** sollicite un local au sein de l'UFR Sciences de santé.

La composante y est favorable.

<p><i>Demande de mise à disposition d'un local de COD 21 :</i> <i>La commission rend un avis favorable</i></p>
--

### **4. Associations qui ne sont pas en règle des démarches de reconduction du label « Association des campus ».**

On relève une trentaine d'associations qui ne sont pas en règle de leurs démarches annuelles de reconduction du label « Association des campus », malgré les mails réguliers et les informations aux responsables de sites et composantes pour les associations de filière.

Certaines associations présentent 2 ans consécutifs sans aucune démarche, et un grand nombre d'entre elles avaient déjà reçu un courrier de « sursis de délabellisation » l'année dernière indiquant le risque de délabellisation si la situation n'était pas rétablie en 2022/23.

Le point étant conséquent et la situation n'étant pas urgente, il est reporté à la prochaine séance.

Maxence Roulliat remercie les membres de leur participation et lève la séance à 15 h.